

COMMISSION DE CONCERTATION EB-EI Et INSPECTEURS

Du 24 et 25 janvier 2017

1

Information de la Direction

Résultats commerciaux

à fin décembre 2016

- ⇒ Collecte PU : - 5%
- ⇒ Collecte UC : +2,1%
- ⇒ Retraite aidée PERP et Madelin : +17,4%
- ⇒ Prévoyance : +21%
- ⇒ Santé : séniors +25,8%, pro +20,4%
- ⇒ IARD : - 3,7% CA
- ⇒ OMP : 77% des collaborateurs à fin déc.
- ⇒ PROD : 115 actes/collaborateurs à fin déc.

Objectifs 2017

- ⇒ Les priorités du réseau demeurent inchangées par rapport à 2016 :

Epargne PU/VL : +4,8%
Prévoyance d'AN : +9,7%
Retraite aidée : +6,5%
Santé : +6,7%

Nombre d'AN toutes branches :
+ 7,1 % soit 125,8 actes

Effectifs et recrutement

- ⇒ **Effectifs :** Producteurs : 2528
Animateurs : 216

- ⇒ **Recrutement**

Evolution de l'IARD

- ⇒ Maintien des conseillers AEP sur leur cœur de métier Epargne et Protection.
- ⇒ Mise à disposition d'une gamme de E-produits et d'une plateforme en charge de leur commercialisation et de leur gestion.
- ⇒ Répondre aux besoins des clients :
.Proposer une gamme e-produit IARD, avec des tarifs correspondants.
. Offrir une qualité de service grâce aux plateformes en soutien du réseau.

Charte partenariat AEP / Gestion Privée

- ⇒ Présentation systématique du client segmenté «gestion privée» au commercial gestion privée + accès direct du client par le CGF.
- ⇒ Stratégie de développement des affaires gestion privée menée conjointement par l'apporteur et le chargé d'affaires avec l'IMC.
- ⇒ Suivi trimestriel du plan de développement par apporteur en binôme avec le Chargé d'Affaire et l'IMC.

Au 1er janvier 2016 :

Un potentiel de «référénts Gestion Privée»

- ⇒ 98 AEP
- ⇒ **Au 31 Décembre 2016 Réalisé :**
97 AEP et 81M€ de collecte
- ⇒ **Au 31 Décembre 2017 Ambition :**
118 AEP et Min 70M€ de collecte

	REALISATIONS				Total	Recrutements Alternants
	C@pVentes AEP	Parcours Expérimentés	Autres	Cécédisations		
IDF	41	1	1	5	48	12
NE	56	4	1	21	82	39
Ouest	69	9	2	22	102	55
SE	47	1		25	73	36
SO	47	1		34	82	51
TOTAL	260	16	4	107	387	193

Filière animation AEP

- ⇒ Basée sur les ATP & ADV.
- ⇒ Intégration et réussite des CCD.
- ⇒ Rétention des jeunes confirmés.

Opérations de stims 2016

- ⇒ Taux de lauréats toutes opérations confondues : 72% en 2016 vs 57% en 2015.
- ⇒ Taux de lauréats stim sept/Nov 2016 (hors rush) : 21% :
 - . CCD 38% -
 - . CCC <6 ans : 21%
 - . CCC >6 ans : 10%
 - . Confirmés avec AM : 20%
- ⇒ La multiplication du nombre d'opérations a permis d'augmenter fortement le nombre de lauréats à budget global identique.

« je résilie mon contrat.com »

Site Internet de résiliation de contrats d'assurance par génération et envoi automatique de Lettres Recommandées électroniques piloté par le commercial et par l'IMC.

- ⇒ **Produits**
Prévoyance, santé, PFI, lard
Courant mars : ouverture sur le transfert des contrats retraite.
- ⇒ **Avantages pour le commercial :**
 - . Plus rapide
 - . Moins cher
 - . Suivi de l'état d'avancé des résiliations, donc des reprises concurrence
 - . Crédit du compte de 7,20 € (soit 2 LRAR) à 960 €
 - . Factures disponibles sur l'espace client, et éditables pour Note de Frais.
- ⇒ **Avantages pour le client :**
Meilleure information sur la résiliation.
- ⇒ **Déploiement :**
Projet de mise à disposition du réseau dès le 1er février.
Chaque commercial s'inscrit librement sur le site pour bénéficier du service.

INTERVENTION DE LA CFE-CGC

Résultats commerciaux

La direction confirme que l'année 2016 reste globalement une bonne année au regard des 3 dernières années qui ont été exceptionnelles. Le CA global en IARD est légèrement en baisse mais le réseau AEP « résiste » mieux que les autres réseaux sur les résiliations.

La CFE-CGC interroge la Direction sur les conséquences de la Loi Sapin tant pour les clients que pour les Collaborateurs et sur leur commissionnement : quelle sera la stratégie du réseau ?

La CFE-CGC exige qu'aucune reprise de commission ne soit effectuée pour l'arrêt des versements sur les contrats de -24 mois

La Direction s'engage à se positionner et à communiquer rapidement (mi-février).

OMP et Productivité

La Direction est satisfaite des résultats, bien que le nombre des collaborateurs à l'OMP ait baissé de 77 à 80 (-3%), baisse plus importante pour les CCD.

La CFE-CGC demande que la Direction soit vigilante sur les nominations des « jeunes » RC/AM afin qu'ils soient IMPERATIVEMENT nommés avec 2 AM et 3 à court terme.

La Direction regrette les différentes positions prises dans les régions.

Réflexions sur l'IARD

La Direction élargit l'offre e-produit afin de diriger les Collaborateurs sur leur cœur de métier. La Direction a mis en place le e-produits en produit défensif.

Suite au départ dans le TAR de 20 collaborateurs classe D, la CFE-CGC a obtenu un assouplissement des règles de transfert selon le profil du client afin de lui assurer la « qualité de service » (mono contrat IARD, multi branches VIE/IARD Part et multi branches VIE/IARD Pro, banque). La CFE-CGC demande la mise à niveau de la formation des collaborateurs en lard et en banque.

Plateforme ACCORD

L'opération est toujours en phase pilote, et 600 Clients PRIAM ont été réaffectés à l'issu d'un appel.

Effectifs

La **CFE-CGC** constate que le recrutement 2016 n'a pas été suffisant pour atteindre l'ambition que la Direction s'était fixée.

Afin de pouvoir atteindre les objectifs très ambitieux de 2017, la **CFE-CGC** demande que la direction se donne les moyens pour un recrutement soutenu et de qualité.

La **CFE-CGC** souhaite également que des formations habilitation IARD et Banque soient obligatoires afin que la transmission de portefeuilles des clients équipés soit de bonne qualité.

TAR

La **CFE-CGC** se félicite d'avoir signé l'accord TAR car celui-ci a permis à 110 commerciaux d'en bénéficier.

Filière Animation

La **CFE-CGC** réclamait l'ouverture d'une négociation pour les ATP/ADV.

Elle semble s'ouvrir enfin !

La Direction souhaite rassurer les animateurs et en particulier les ATP en réaffirmant sa volonté de garder la filière animation en l'adaptant à l'évolution de la cible de recrutement (les expérimentés ayant vocation à être rattachés aux ADV et non pas aux ATP ni aux IMC).

La Direction étudie l'adaptation d'une filière d'animation afin d'accompagner ces évolutions et accroître l'efficacité du Réseau.

La **CFE-CGC** ambitionne de connaître le nombre de personnes concernées, les moyens, la fiche métier.....

La **CFE-CGC** suivra tout particulièrement l'avancée de ce sujet....

Stims

La **CFE-CGC** réclame depuis longtemps la simplification des critères d'éligibilité pour les stimulations, il n'est jamais trop tard.

La délégation EB-EI

Magali Grosogeat, Zakia Herlem
Réjane Macou, Laurent Cantié

La délégation cadres

Philippe Surbled – Monique Prevost - Francisco
Canete y Munoz – Didier Fumery- Gaetan Videau
Marilyne Vacossain – Michel Gelinard – Maxime Peyre

Qu'est-ce qu'une Commission de Concertation ?

La concertation se distingue de la négociation en ce qu'elle n'aboutit pas nécessairement à une décision, mais qu'elle vise à la préparer. Le dispositif avait été instauré dans l'entreprise sur l'initiative de la CFE-CGC.

Votre syndicat CFE-CGC AXA France

Vos représentants CFE-CGC sont
à votre disposition
pour tout renseignement
complémentaire.
cfecgcafrance@free.fr
01 47 74 47 33 (54.47.33)



[www.cfecgc.org]



BULLETIN D'ADHESION 2017

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : Date de naissance :

Contacts :



Personnel :

Professionnel :



Personnel :

Professionnel :

A :

Le :

Signature :

A retourner :
Fédération de l'assurance et de
l'assistance CFE CGC
43, rue de Provence
75009 Paris

Date d'entrée :

Compagnie/Etablissement/Région :

Statut : Niveau 1 : Rémunération annuelle brute inférieure à 42 000€
Niveau 2 : Rémunération annuelle brute comprise entre 42 000 et 62 000 €
Niveau 3 : Rémunération annuelle brute supérieure à 62 000 €
EI/EB (non cadres)

<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>

Niveaux de cotisations 2017

Personnel commercial salarié : 136 €

Inspecteurs : Niveau 1 : 200 € Niveau 2 : 244 € Niveau 3 : 324 €

CREDIT D'IMPÔT égal à 66% de votre cotisation (loi financière 2013)

